

FRAYSSE & ASSOCIÉS

NUMISMATIQUE

SABINE BOURGEY
EXPERT

MERCREDI 8 FÉVRIER 2017 - 14H15
PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 13



FRAYSSE & ASSOCIÉS

Vincent Fraysse commissaire-priseur

NUMISMATIQUE

MONNAIES GRECQUES, ROMAINES, BYZANTINES
MONNAIES FRANÇAISES ET FÉODALES
MONNAIES ÉTRANGÈRES
MÉDAILLES, LOTS ET DIVERS

Dont la vente aura lieu

MERCREDI 8 FÉVRIER 2017 À 14H15

PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 13

9, rue Drouot - 75009 Paris

Tél. : 01 48 00 20 13 pendant les expositions

Fax : 01 53 45 92 19

Expositions privées à l'étude FRAYSSE sur rendez-vous

16, rue de la Banque - 75002 Paris

Tél. : 01 53 45 92 10

Expositions publiques à l'Hôtel Drouot

Mardi 7 février 2017 de 11H00 à 18H00

Mercredi 8 février 2017 de 11H00 à 12H00

SABINE BOURGEY

EXPERT C.N.E. ASSESSEUR DE LA C.C.E. DOUANIÈRE

7, rue Drouot - 75009 Paris

Tél. : 01 47 70 35 18 et 01 47 70 88 67 - Fax : 01 42 46 58 48

contact@bourgey-numismatique.com

Avis important : veuillez consulter attentivement les conditions de vente à la fin de notre catalogue.
Les frais pour l'acquéreur sont de 20 % TTC.

MONNAIE GRECQUE



1
Athènes. (c. 480-c. 400). **Tétradrachme**. Tête d'Athéna à dr. ; le casque est orné de 3 feuilles d'olivier. R./ Chouette dans un carré creux ; à g., brin d'olivier et croissant de lune. (SNG Delepierre 1424 sq.). Arg. 17,05 g. TB à Très Beau. 200 / 300 €

MONNAIES ROMAINES



2
CLAUDE (41-54). **Aureus**. 41/42. Sa tête laurée à dr. R/ EX S C OB SIVES CERVATOS dans une couronne de chêne. (C. 34, BD 230). Or. 7,85 g. *Coups sur la tranche* sinon presque Très Beau. 3 500 / 4 000 €



3
VESPASIEN (69-74). **Aureus**. Sa tête laurée à dr. R/ FORTVNA AVGVST. La Fortune debout à g., sur un autel orné de guirlandes, tenant un gouvernail et une corne d'abondance. (C. 172, RIC 123 p. 28). Or. 7,31 g. *Petite encoche, coup sur la tranche* sinon Très Beau. 3 500 / 4 500 €



4
DOMITIEN (81-96). **Aureus**. 95/96. Sa tête laurée à dr. R/ GERMANICVS COS XVII. Pallas debout à g., tenant un foudre et une haste, à ses pieds un bouclier. (C. 166, RIC 200). Or. 7,71 g. Superbe. *Joli style*. 7 000 / 9 000 €



5
HADRIEN (117-138). **Aureus**. 125/128. Sa tête laurée à dr. R/ COS III. Le soleil montant dans un quadriga au galop à g. et tenant un fouet. (C. 293, BD 188). Or. 7,26 g. *Quelques raies*. Presque Très Beau. 3 000 / 3 500 €



6
MARC AURELE (161-180). **Aureus**. 161/162. Son buste nu, drapé et cuirassé à dr. R/ CONCORDIAE AVGVSTOR TR P XVI COS III. Marc Aurèle et Lucius Verus debout, se donnant la main. (C. 73, RIC 217, BD 473). Or. 7,30 g. *Coup sur la tranche* sinon Superbe. *Beaucoup d'éclat*. 8 000 / 10 000 €



7
FAUSTINE jeune (femme de Marc Aurèle). **Aureus**. Son buste à dr., les cheveux ondes. R/ SALVTI AVGVSTAE. La Santé assise à g., nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel. (C. 198, RIC 271 p. 716, BD 525). Or. 7,24 g. *Petit coup au revers* sinon Très Beau à Superbe. 3 5000 / 4 500 €



8
CONSTANTIN I^{er} (306-337). **Multiple de 1 ½ solidus**. *Nicomédie*. (vers 330). Buste de Constantin à dr. drapé et cuirassé, avec diadème à rosette. R/ Au type de L'ADVENTVS. L'empereur sur un cheval conduit par la Victoire, tenant une couronne et une palme. A l'exergue : SNM. (RIC VII 160 p. 626, C. 5 var (800)). Or. 6,78 g. *Traces de monture* sinon Très Beau à Superbe. *Extrêmement rare*. 22 000 / 25 000 €



MONNAIES BYZANTINES



9
PHOCAS (602-610). **Solidus**. Constantinople. Buste couronné de f. tenant le globe crucigère. R./ Victoire debout de f., portant une longue croix et le globe crucigère. (Ratto 1191). Or. 4,43 g. Très Beau. 200 / 300 €

10
CONSTANT II (641-668). **Solidus**. Constantinople. (651/2-654). Buste de f. de Constant II avec longue barbe. R./ Croix sur trois degrés. (Morrisson 36 var. p. 337). CONSTANT II et ses fils Constantinus IV, Héraclius et Tibère (659-668). **Solidus**. Constantinople. Bustes diadémés de f. de Constant avec longue barbe et de Constantin IV. R./ Longue croix sur trois degrés entre Héraclius et Tibère debout de f. (Ratto 1606). Or. 4,38 g. 4,39 g. Ens. 2 p. Presque Très Beau et Très Beau. 400 / 500 €



14
Franc à pied. (Dy. 360, L. 371). Or. 3,74 g. *Flan irrégulier, traces sur la tranche* sinon Très Beau. 300 / 400 €

15
CHARLES VI (1380-1422). **Ecu d'or à la couronne** (2). 2^e ém. (Dy. 369A). 2,88 g. 3,79 g. Ens. 2 p. *Traces sur la tranche*. TB et Très Beau. 500 / 600 €



MONNAIES FRANÇAISES



11
PHILIPPE VI de Valois (1328-1350). **Ecu d'or à la chaise**. 2^e ém. Le roi assis dans une stalle gothique, tenant l'épée et l'écu de France aux lis, dans un polylobe. R./ Croix quadrilobée et fleuronnée dans un quadrilobe. (L. 262 a, Dy. 249A). Or. 4,50 g. *Trace de plis*. TB à Très Beau. 200 / 300 €

16
LOUIS XII (1498-1515). **Ecu d'or au soleil**. Lyon. (Dr. 647). Or. 3,39 g. *Traces de monture sur la tranche* sinon Très Beau. 150 / 200 €

17
Ecu d'or au soleil. Paris. **Ecu d'or au soleil**. (Dy. 647, L. 592). 3,41 g. 3,38 g. Ens. 2 p. *Traces sur la tranche*, TB et Très Beau. 500 / 600 €

18
Ecu d'or au soleil. Troyes. (L. 592, Dy. 647). LOUIS XIII (1610-1643). **Ecu d'or au soleil**. Rouen. (Dy. 1282A, Dr. 1). 3,30 g. 3,08 g. Ens. 2 p. TB à Très Beau. 400 / 500 €

19
FRANÇOIS I^{er}. (1515-1547). **Ecu d'or au soleil**. 2^e t. 3^e ém. Lyon. (Dy. 771A). **Ecu d'or au soleil**. 5^e t. 3^e ém. Lyon. (Dy. 775). 3,33 g. 3,37 g. Ens. 2 p. *Traces sur la tranche*. TB. 250 / 350 €



12
JEAN le Bon (1350-1364). **Franc à cheval**. (L. 297, Dy. 294). Or. 3,83 g. *Trace de plis, tranche irrégulière*. Presque Très Beau. 500 / 700 €



20
LOUIS XIII (1610-1643). **Double louis à la tête virile**. Paris. 1640. (Dr. 16). Or. 13,30 g. *Traces de monture* sinon Très Beau. 1 500 / 2 000 €



13
CHARLES V (1364-1380). **Franc à pied**. (Dy. 360, L. 371). Or. 3,74 g. TB. 200 / 300 €





21
Louis à la tête virile, mèche courte. Paris. 1640. (Dr. 21A). Or. 6,60 g.
 Traces de monture. TB. 300 / 400 €



27
 LOUIS XIV (1643-1715). **Double louis à l'écu.** Rf. Paris. 1690. (Dr. 294).
 Or. 13,26 g. Importantes traces de montures. B à TB. 600 / 700 €



22
Louis à la grosse mèche mi longue. Paris. 1642. (Dr. 25). Or. 6,73 g. Qques
 raies, traces de nettoyage sinon Très Beau. 500 / 600 €



28
 LOUIS XIV (1643-1715). **Double louis aux 8 L et aux insignes.** Lyon. 1701.
 (Dr. 297). Or. 13,40 g. Coups au revers sinon TB à Très Beau. 2 800 / 3 200 €



23
1/2 louis à la mèche longue. Paris. 1641. (Dr. 31). Or. 3,34 g. Traces de
 monture sinon Très Beau. 200 / 300 €



29
Louis à la mèche longue. Troyes. 1651. (Dr. 302). Or. 6,71 g. Coups sur la
 tranche, défaut de coin sinon Très Beau. 900 / 1 100 €



24
1/2 louis à la mèche longue. Paris. 1642. (Dr. 31). Or. 3,37 g. Coup sur la
 tranche sinon Très Beau. 200 / 300 €



30
Louis à la tête nue virile. Paris. 1679. (Dr. 329). Or. 6,71 g. Trou rebouché ?
 Traces de montures. TB. 200 / 300 €



25
Ecu de 60 sols, 1^{er} portrait drapé et cuirassé, 2^e poinçon de Warin. Paris.
 1643. (Dr. 116). Arg. 27,33 g. Coups sinon Très Beau. 300 / 400 €



31
Louis à l'écu. Rf. Paris. 1692. (Dy. 1435A). Or. 6,65 g. Défaut de flan au
 revers sinon presque Très Beau. 300 / 400 €



26
1/2 écu 2^e poinçon drapé et cuirassé de Warin. Paris. 1643. (Dr. 118). Arg.
 13,20 g. TB à Très Beau. 200 / 300 €



32
Louis à l'écu. Rf. Paris. 1691. (Dy. 1435A). Or. 6,71 g. Très Beau.
 500 / 600 €



33
Louis aux 4 L. Rf. *Poitiers*. 1694. (Dr. 348, Dy. 440A). Or. 6,74 g. Presque Très Beau.
 300 / 400 €



39
Louis aux 8 L et aux insignes. Rf. *Rouen*. 1702. (Dr. 349). Or. 6,67 g. Presque Très Beau.
 400 / 500 €



34
Louis aux 4 L. Rf. *Lyon*. (Dr. 348, Dy. 440A). Or. 6,69 g. Trace sur la tranche sinon Très Beau.
 300 / 400 €



40
Louis aux 8 L et aux insignes. Rf. *Paris*. (Dr. 349). Or. 6,63 g. Flan large. Traces de torsion. Presque Très Beau.
 400 / 500 €



35
Louis aux 4 L. Rf. *Lyon*. 1693 (Dr. 348, Dy. 440A). Or. 6,70 g. Très Beau.
 500 / 600 €



41
Louis aux insignes. Rf. *Paris*. (Dr. 351). Or. 6,69 g. Très Beau. 500 / 600 €



36
Louis aux 4 L. Rf. *Troyes*. 1693 (Dr. 348, Dy. 440A). Or. 6,72 g. Presque Très Beau.
 300 / 400 €



42
 $\frac{1}{2}$ **louis à l'écu.** Rf. *Paris*. 1691. (Dr. 370). Or. 3,32 g. Traces sur la tranche, qqes raies sinon Très Beau.
 800 / 1 000 €



37
Louis aux 8 L et aux insignes. Rf. *Paris*. 1701. (Dr. 349). Or. 6,69 g. TB à Très Beau.
 500 / 600 €



43
Ecu à la mèche longue. *Bordeaux*. 1647. (Dr. 391). Arg. 27,28 g. Très Beau.
 300 / 400 €



38
Louis aux 8 L et aux insignes. Rf. *Paris*. 1701. (Dr. 349). Or. 6,69 g. Très Beau.
 500 / 600 €



44
LOUIS XV (1715-1774). Double louis au bandeau. *Perpignan*. 1745. (Dr. 718). Or. 16,32 g. Coup sinon Très Beau. De l'éclat.
 600 / 700 €



45
Louis de Noailles. Paris. 1717. (Dy. 1630, Dr. 722). Or. 12,15 g. TB à Très Beau.
800 / 1 000 €



46
Louis de Noailles. Paris. 1717. (Dy. 1630, Dr. 722). Or. 12,19 g. Coup sur la tranche sinon Très Beau.
1 500 / 1 800 €



47
Louis aux 2 L. Paris. 1722. (Dy. 1635, Dr. 534). Or. 9,71 g. Très Beau.
1 000 / 1 200 €



48
Louis aux lunettes. Paris. 1726. (Dy. 1640, Dr. 727). Or. 8,13 g. Traces de montures. TB.
200 / 300 €



49
Louis aux lunettes. Orléans. 1728. (Dy. 1640, Dr. 727). Or. 8,12 g. Raies au revers sinon Très Beau.
200 / 300 €



50
Louis aux lunettes. Tours. 1733. (Dy. 1640, Dr. 727). Or. 8,12 g. Très Beau.
200 / 300 €



51
Louis aux lunettes. Caen. 1734. (Dy. 1640, Dr. 727). Or. 8,14 g. Presque Très Beau.
200 / 300 €

52
1/2 louis aux lunettes. Bayonne. 1727. (Dr. 735). Médaille du Duc de Bordeaux. Or. 4,03 g. 0,88 g. Ens. 2 p. Très Beau.
250 / 300 €



53
LOUIS XVI (1774-1792). Double louis au buste nu. Paris. 1786. (Dy. 1706, Dr. 604). Or. 15,17 g. Très Beau.
400 / 500 €



54
Double louis au buste nu. Paris. 1786. (Dy. 1706, Dr. 604). Or. 15,31 g. Traces de montures. TB.
300 / 400 €



55
Double louis au buste nu. Limoges. 1786. (Dy. 1706, Dr. 604). Or. 15,30 g. Presque Très Beau.
400 / 500 €

56
Louis au buste nu. Paris. 1786. (Dr. 806). Or. 7,65 g. Très Beau.
200 / 300 €

57
CONSULAT (1804-1814). 40 francs. Paris. An XI. (G. 1080). **20 francs.** Paris. An 12. (G. 1020). Or. Ens. 2 p. Très Beau.
500 / 600 €

58
20 francs (2). Paris. An 12. (G. 1020). **LOUIS-PHILIPPE (1830-1848). 20 francs.** Paris. 1839. (G. 1031). Or. Ens. 3 p. Presque Très Beau.
450 / 550 €



59
CONSULAT. **5 francs**. An XI. Paris. (G. 577). Arg. Très Beau à Superbe.
300 / 400 €

60
NAPOLEON I^{er} (1804-1814). **40 francs**. Paris (3). An 13 (G. 1080). 1811 (2) (G. 1084). Or. Ens. 3 p. TB.
1 000 / 1 100 €



61
NAPOLEON I^{er} (1804-1814). **2 francs**. Paris. An 13. (G. 495). Arg. Très Beau à Superbe.
300 / 350 €

62
LOUIS XVIII (1814-1824). **40 francs**. Lille. 1818. (G. 1092). Or. Ens. 2 p. Très Beau.
600 / 700 €

63
LOUIS-PHILIPPE (1830-1848). **40 francs**. Paris (2). 1834. 1836. (G. 1106). Or. Ens. 2 p. Très Beau.
600 / 700 €

64
Module de 5 francs, avers. Incus. Arg. Très Beau.
100 / 150 €



65
NAPOLEON III (1852-1870). **50 francs tête nue**. Paris. 1857. (G. 1111). Or. Très légers coups sinon Très Beau.
400 / 500 €



66
10 francs petit module, tranche lisse. 1854. (G. 1013). Or. Superbe.
150 / 200 €



67
III^e REPUBLIQUE (1871-1940). **100 francs**. Paris. 1882. (G. 1137). Or. Infime coup sur la tranche sinon Très Beau.
800 / 900 €



68
100 francs Cochet. « chouette » 1958. (G. 897). Cupro-nickel. TB.
50 / 80 €

MONNAIE FÉODALE

69
Besançon. CHARLES QUINT. **Teston de 8 gros**. 1624. (Boudeau 1288). ¼ **teston de 2 gros**. 1624. (Boudeau 1289). Arg. 8,03 g. 3,26 g. Ens. 2 p. Presque Très Beau.
200 / 300 €

MONNAIES ÉTRANGÈRES



70
ALGERIE. 5 dinars. 1991. (KM 122 p. 80). Or. 16,10 g. FDC
350 / 400 €



71
ALLEMAGNE. Nüremberg. **Ducat**. 1700. (Fr. 1885). Or. 3,45 g. Trace de pli sinon Superbe.
400 / 500 €



72
Silésie. Münsterberg Oels. Johann (+1565). **Ducat**. (Fr. 3233). Or. 3,51 g. Légères traces de montures. Très Beau. Rare.
2 000 / 2 500 €



73
Westphalie. JEROME NAPOLEON (1807-1813). **20 franken**. 1808. (Fr. 3517). **10 franken**. 1813. (Fr. 3518). (coup). Or. Ens. 2 p. Très Beau.
500 / 600 €



74
Prusse. GUILLAUME I (1861-1888). **10 mark**. 1873 C. (Fr. 3821). Or. Très Beau.
200 / 300 €



75
ANNAM. TU DUC (1847-1883). **7 tien**. nd. (Fr. 41). Or. 26,36 g. *Deux trous*. Très Beau.
550 / 650 €

76
ARABIE SAOUDITE. **1 guinée**. AH 1370. (Fr. 1). **TUNISIE. 100 francs**. 1930. (Fr. 14). Or. Ens. 2 p. Très Beau.
400 / 500 €

77
ARABIE SAOUDITE. **1 guinée**. AH 1377. (Fr. 2). **OMAN. 15 saidi rials**. AH 1381. (KM 35 p. 1456). Or. 8 g. 7,97 g. Ens. 2 p. Très Beau. 300 / 400 €



78
BENGALE. Indes Britanniques. Compagnie Orientale des Indes. SHAH ALAM II. **Mohur**. 1788. *Calcutta*. (KM 18/103 p. 716, Fr. 1537). Or. 10,19 g. *Tranche irrégulière* sinon Très Beau.
250 / 300 €

79
ESPAGNE. CHARLES III (1759-1788). **2 escudos**. *Séville*. 1787. (Fr. 287). ALPHONSE XIII (1886-1931). **20 pesetas**. 1890. (Fr. 345). Or. Ens. 2 p. TB et Très Beau.
350 / 450 €

80
ESPAGNE. CHARLES IV (1788/1808). **2 escudos (2)**. *Madrid* 1789, 1798. (Fr. 296). Or. 6,73 g, 6,39 g. Ens. 2 p. Presque Très Beau et Très Beau.
300 / 400 €

81
FERDINAND VII (1808-1833). **2 escudos**. *Madrid*. 1832. (Fr. 315). Or. Ens. 2 p. Presque Très Beau.
200 / 300 €

82
ALPHONSE XII (1874-1885) **25 pesetas**. 1880. (Fr. 342). **ALLEMAGNE**. Württemberg. **10 mark**. 1873. (Fr. 3872). Or. Ens. 2 p. Très Beau.
300 / 400 €



83
GRANDE-BRETAGNE. GEORGE V (1910-1936). **2 livres**. 1911. (Fr. 403, Seaby 3995). Or. Superbe.
600 / 700 €



84
HONGRIE. LEOPOLD I (1658-1705). **Ducat**. *Kremnitz*. 1690. (Fr. 128, Huszar 1321). Or. 3,32 g. *Tranche irrégulière, trace de pli*. Très Beau.
350 / 450 €

85
HONGRIE. MARIE THERESE (1740-1780). **2 ducats**. *Kremnitz*. 1742. (Fr. 179). Or. 3,48 g. **PAYS-BAS**. GUILLAUME I (1815-1840). **Ducat**. 1830. (Fr. 331). Or. Ens. 2 p. *Petites traces sur la tranche* sinon Très Beau.
250 / 350 €



86
HONGRIE. MARIE THERESE (1740-1780). **Ducat**. *Kremnitz*. 1763. (Fr. 180). Or. 3,49 g. *Légère trace de pli*. Très Beau.
150 / 200 €

87
FRANCOIS-JOSEPH (1848-1916). **20 francs/8 florins**. (Fr. 243). Or. Ens. 2 p. Très Beau à Superbe.
300 / 400 €



88
Pahlevi. (Fr. 101). Or. 8,13 g. Superbe.
200 / 250 €

89
Pahlevi (2). (Fr. 101). Or. 8,13 g, 8,14 g. Ens. 2 p. Superbe.
400 / 500 €

90
IRAN. AHMED (1909-1925). $\frac{1}{2}$ **toman**. (Fr. 82). **TURQUIE**. **250 piastres**. 1958. (Fr. 90). Or. Ens. 2 p. Très Beau.
300 / 400 €



91
ITALIE. Napoléon I^{er} (1805-1814). **40 lire**. *Milan*. 1811. (Fr. 5). Or. TB à Très Beau.
300 / 400 €

92
40 lire. *Milan (2)*. 1813. 1812. (Fr. 5). Or. Ens. 2 p. TB et Presque Très Beau.
600 / 800 €



93
20 lire. Milan. 1812. (Fr. 7, DMP 1028). Or. Très Beau. 200 / 300 €



99
 République Subalpine. **20 francs Marengo.** An 9 (1801). (Fr. 1172). Or. Très Beau. 300 / 350 €



94
 Parme et Plaisance. MARIE LOUISE (1851-1847). **40 lire.** 1815. (Fr. 933). Or. Très Beau. 300 / 400 €



100
 JAPON. MUTSUHITO (1867-1912). **Yen.** An 4 (1871). (Fr. 49). Or. 1,68 g. Superbe. 400 / 500 €



95
 Sardaigne. CHARLES FELIX (1821-1831). **80 lire.** Gênes. 1825. (Fr. 1133, P. 25). Or. Tranche martelée, coups. TB à Très Beau. 500 / 600 €



101
 MAROC. **500 dirhams.** (Fr. 7). Or. 13,07 g. Très légers coups sinon Superbe. 350 / 450 €



96
80 lire. Turin. 1828. (Fr. 1132, Mont. 11). Or. Très Beau. 550 / 650 €



102
 NEPAL. PRITHVI (1881-1911). **2 tolas.** (Fr. 15). Or. Trace de soudure sinon Très Beau. 350 / 450 €



97
 CHARLES ALBERT (1831-1849). **100 lire.** Turin. 1834. (Fr. 1138). Or. Coups sur la tranche sinon Très Beau. 600 / 700 €



103
 PAYS-BAS. Hollande. LOUIS-NAPOLEON (1806-1810). **Ducat.** 1810. (Fr. 322). Or. Très Beau. 200 / 300 €

104
 GUILLAUME III (1849-1890). **10 gulden** (2). 1875, 1877. (Fr. 342). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 400 / 500 €

105
 RUSSIE. ELISABETH (1741-1762). **Rouble.** 1756. Or. 1,56 g. (Fr. 116). ½ **rouble ou poltina.** 1756. (Fr. 118). Or. 0,79 g. (traces de monture). NICOLAS II (1894-1917). **5 roubles** (2). 1898, 1900. (Fr. 180). Or. Ens. 4 p. TB et Très Beau. 500 / 600 €

98
 Sardaigne. CHARLES FELIX. **20 lire.** Gênes. 1828. (Fr. 1137). CHARLES ALBERT (1831-1849). **20 lire.** Turin. 1847. (Fr. 1142). VICTOR EMMANUEL II (1849-1861). **20 lire.** Gênes. 1857. (Fr. 1147). Or. Ens. 3 p. TB et Très Beau. 700 / 900 €



106
 NICOLAS I (1825-1855). **15 roubles.** 1897. (Fr. 159). Or. Très Beau. 200 / 250 €



107
3 roubles de platine. 1836. (Fr. 160). *Qques coups sur la tranche* sinon TB à Très Beau. 800 / 900 €



113
USA. 20 dollars. 1908. (Fr. 185). Or. Très Beau. 800 / 900 €



108
TUNISIE. AHMED BEY (1929-1942). 100 francs. 1930. (Lec. 489, KM 257). Or. 6,55 g. Très Beau à Superbe. 200 / 300 €



114
Dollar. 1852 C (Charlotte). (Fr. 85). Or. TB à Très Beau. 200 / 250 €

115
Dollars (2). 1855, 1856. (Fr. 85). Or. Ens. 2 p. TB. 250 / 300 €



109
100 francs. 1930. (Lec. 489, KM 257). Or. 6,56 g. Très Beau. 200 / 300 €



116
VIETNAM/ANNAM. GIA LONG (1802-1820). Lang. nd. (KM 118 p. 1159). TU DUC (1848-83). **1 ½ tien.** nd. (KM 340 p. 1159). Arg. 5,38 g. 38,16 g. Ens. 2 p. Très Beau. 200 / 300 €



110
Président HABIB BOURGUIBA. 10 dinars. 1962. (KM 235var. p. 1852). Or. 23,51 g. *Coup sur la tranche* sinon Superbe. 600 / 650 €

MÉDAILLES



111
TURQUIE. ABDUL HAMID II (1876-1909). 500 piastres. AH 1293. (Fr. 34). Or. 35,89 g. *Légers coups* sinon Très Beau. 750 / 800 €

117
Toutankhamon et Néfertiti. Médaille. Toutankhamon. **Médaille.** Hatchepsout. Médaille. Or. 8,87 g. 3,46 g. 4,02 g. Ens. 3 p. Superbe. 400 / 450 €

112
Président KEMAL ATATURK. 100 piastres (2). 1968. 1971. (Fr. 96). Or. 7,02 g. 6,99 g. Ens. 2 p. Superbe. 400 / 450 €



118
Tunisie. Médaille de 50 dinars pour le 6^e anniversaire du 7 novembre 1987. 1993. Or. 21,06 g. Superbe. 450 / 500 €

LOTS



119
Tunisie. **Médaille** de 50 dinars pour le 7e anniversaire du 7 novembre 1987. 1994. Or. 21,01 g. Superbe. 500 / 600 €

120
Turquie. **Médailles monétiformes** percées. Or. 11 p. 31,95 g. l'ensemble. 700 / 800 €



121
Centenaire de la Banque de France. **Médaille**. *Roty*. Attribuée à Georges Voguet. Après 1880. Arg. 68 mm. 154,77 g. Très Beau. 150 / 200 €

122
Charles VII (1422-1461). **Ecu d'or à la couronne**. 3^e t. 3^e ém. *Montpellier*. (Dy. 511B, L. 510b). François I^{er} (1515-1544). **Ecu d'or au soleil du Dauphiné** (2). 1^{er} t. (Dy. 782). 2^e t. (Dy. 783) (*trou*). Or. 3,42 g. 3,11 g. 3,08 g. Ens. 3 p. *Ques échancreuses*. TB. 400 / 500 €

123
Charles VII. **Ecu d'or à la couronne**. 3^e t. 2^e ém. (Dy. 511A). Charles VIII (1483-1498). **Ecu d'or au soleil**. 1^{er} ém. *Paris*. (Dy. 575). François I^{er}. **Ecu d'or au soleil**. 5^e t. 3^e ém. *Tours*. (Dy. 775). Or. 3,37g. 3,43 g. 3,26 g. Ens. 3 p. *Traces de monture*. TB. 350 / 400 €

124
Louis XI ou Louis XII. **Ecu d'or au soleil**. Louis XII (1498-1514). **Ecu d'or au soleil**. *Bayonne*. (Dy. 647). François I^{er}. **Ecu d'or au soleil**. 5^e t. 3^e ém. *Toulouse*. 3,35 g. 3,32 g. 3,33 g. Ens. 3 p. *Traces de monture*. TB. 350 / 450 €

125
Napoléon III. **10 francs**. 1855. (G. 1014). **10 francs petit module**. 1854. (G. 1013). **5 francs petit module**. 1854. (G. 1000). **5 francs**. 1858. (G. 1001). Or. Ens. 4 p. TB et Très Beau. 250 / 300 €

126
Napoléon III. **5 francs**. 1856. (G. 1001). Victor Emmanuel II (1861-1878). **10 lire** (2). 1863. (Fr. 15). **Sardaigne**. Charles Albert (1831-1849). **20 lire**. *Turin*. 1831. (Fr. 1142). Or. Ens. 4 p. TB et Très Beau. 400 / 500 €

127
Espagne. Ferdinand VI 1746-1759). **½ escudo** (6). Charles III (1759-1788). **½ escudo** (2). Or. Ens. 8 p. *Traces de monture*. B à TB. 200 / 300 €

128
Charles III. **Escudo**. *Séville*. 1774. (Fr. 289). **½ escudo** (3). *Madrid*. 1786, 1787, 1788. (Fr. 290). Or. Ens. 4 p. TB et Très Beau. 250 / 350 €

129
Charles III. **Escudo**. *Madrid*. (Fr. 288). **½ escudo** (2). *Madrid*. (Fr. 288). **Colombie**. Charles III. **Escudo**. *Popayan* 1777. (Fr. 42). Or. 3,37 g. 3,11 g. 1,61 g. 1,73 g. Ens. 4 p. Très Beau. 300 / 400 €

130
Iran. **Divisionnaires** (3). **Turquie**. **Divisionnaires** (6). Or. 14,53 g. l'ensemble. Ens. 9 p. TB et Très Beau. 400 / 450 €

131
Italie. Charles Albert (1831-1849). **10 lire** (2). 1833. 1844. *Gênes*. (Fr. 1145). Venise. Ludovico Manin. **Sequin**. **Vatican**. Clément VII (1730-1740). **Scudo d'oro**. 1738. (Fr. 220). Or. Ens. 4 p. TB et Très Beau. 300 / 400 €

132
Naples et Sicile. Joseph Napoléon (1806-1808). **120 grana** 1808 (KM100). Gaule Subalpine. **5 francs** (KM 4). **Mexique**. **8 reales**. **Espagne**, Barcelone. **5 pesetas** 1809 (KM 69). **Westphalie**. Jérôme Napoléon (1807-13). **Thaler** 1811 (KM 20). Arg. Ens. 5 p. TB et presque Très Beau. 300 / 400 €

133
Maroc. Abdul Aziz I (1894-1908). **5 dirhams** (AH 1321). **½ dirham** (2). Moulay Youssef (1912-1927). **5 dirhams** (AH 1331) ... Arg. Ens. 8 p. TB. 150 / 200 €

134
Tunisie, protectorat français. Ali Bey (1882-1902). **20 francs**. 1892. (Fr. 12, Lec. 443, 444). Or. Ens. 5 p. Très Beau. 850 / 900 €

135
20 francs. 1897. (Lec. 451). Or. Ens. 3 p. Très Beau. 450 / 550 €

136
20 francs. 1899. (Lec. 453). Or. Ens. 3 p. Très Beau. 450 / 550 €

137
20 francs. 1900. (Lec. 455). Or. Ens. 3 p. Très Beau. 450 / 550 €

- 138**
20 francs 1891 (2). (Lec. 443). Mohammed El Audi (1902-1906). **20 francs** (2). 1903 (Lec. 458), 1904 (Lec. 460). Or. Ens. 4 p. Très Beau. 550 / 650 €
- 139**
Turquie. 50 piastres. Egypte sous occupation française. **2 zeri Mahhub**. (Fr. 1). **1 zeri Mahhub** (2). (Fr. 2)... Or. 5 p. 11,98 g. l'ensemble. Presque Très Beau. 250 / 300 €
- 140**
Abdul Mejid (1839-1861). **100 piastres**. 1839. (Fr. 18). Abdul Hamid II (1876-1909). **100 piastres** (2). (Fr. 36). Or. Ens. 3 p. Presque Très Beau et Très Beau. 450 / 550 €
- 141**
Abdul Hamid II. **100 piastres**. 1909. (Fr. 41). Mohammed V (1909-1918). **100 piastres** (2). 1909. (Fr. 52). Or. Ens. 3 p. Très Beau. 450 / 550 €
- 142**
TURQUIE. Divisionnaires : 50, 25 piastres. Or. 14,53 g. Ens. 7 p. TB et Très Beau. 300 / 400 €
- 143**
USA. Californie. ½ dollar 1852 (3). **¼ dollar**. Or. Ens. 4 p. Très Beau. 200 / 300 €
- 144**
Monnaies françaises et étrangères XIX^e siècle. **France, Italie, Russie, Grèce... 5, 2 francs, francs, 10 kopeks, 5 lire, 20 baiocchi, 120 grana, 5 drachmes... Jetons** Louis XVI (4) (F. 13376). Arg. Ens. 38 p. Presque Très Beau et Très Beau. 200 / 300 €
- 145**
THAÏLANDE. XIX^e-XX^e siècles. Rama IV et V. Divisionnaires de bahts. Arg. Ens. 6 p. *Amusant*. 300 / 400 €
- 146**
Monnaies féodales. Flandres, Liège, Cambrai, Artois... Br. Arg. Ens. 23 p. B/TB. 250 / 300 €
- 147**
Louis XIV, **écu à la mèche longue. ½ écu à la mèche longue**, Bayonne 1655 (Dr. 475). Louis XV, **écu du Béarn au bandeau** (Dr. 747a). Louis XVI, **écu au buste habillé**. Constitution, **écu de 6 livres François** (G. 55). Arg. Ens. 5 p. TB. 200 / 300 €
- 148**
Louis XVI. **1/2 écu aux lauriers** (Dr. 618) (3). **1/5^e d'écu** (Dr. 619) (3). **1/10^e d'écu** (Dr. 620) (7). Arg. Ens. 13 p. TB. 200 / 300 €
- 149**
Divisionnaires XIX^e siècle. **50, 20, 25 centimes, ¼ franc...** Arg. Ens. 15 p. Très Beau. 350 / 450 €
- 150**
5 francs XIX^e. Directoire (G. 563a (2)). Napoléon I^{er}, Louis XVIII... Arg. Ens. 11 p. B/TB. 200 / 300 €
- 151**
5 francs de Louis XVIII à la III^e République. Arg. Ens. 29 p. TB et Très Beau. 350 / 400 €
- 152**
XIX^e-XX^e siècles. **2 francs, francs, 10 francs Turin**. (G. 801). Arg. Ens. 75 p. B/TB. 100 / 150 €
- 153**
Italie. XIX^e-XX^e siècles. 5 lire, 5 francs Gaule Subalpine (2), **5 francs** Lucques et Piombino, **2 lire, lire, lire** Murat, **20 baiocchi, 5 soldi...** Arg. Ens. 20 p. TB. 150 / 200 €
- 154**
Duché de Lorraine, Charles III, **teston** (2) Nancy. Henri IV, **½ franc**. Besançon : archevêché, anonymes, Charles Quint. **Deniers, oboles, carolus, ½ carolus...** Arg. . Ens. 16 p. TB. 180 / 250 €
- 155**
Bronzes et métaux divers XVIII^e - XIX^e siècles: **2 décimes, 1 décime, 10, 5, 2 centimes, mines de Danzin...** Ens. env. 75 p. TB et Très Beau. 250 / 350 €
- 156**
Monnaies métaux divers XIX^e-XX^e siècles. Allemagne. Espagne. Tunisie. USA. France (**5, 10, 100 francs**). Suisse, Belgique (**5 francs, patagon**)... Ens. env. 80 p. TB et Très Beau. 200 / 300 €
- 157**
Belgique. Léopold II. **5 francs** XIX^e siècle. Arg. Ens. 50 p. TB et Très Beau. 200 / 250 €
- 158**
Algérie XIX^e siècle. **2 budju**. (KM 75). Arg. Ens. 11 p. Presque Très Beau. 200 / 300 €
- 159**
Médailles XIX^e siècle. Sté d'agriculture, horticulture, école des Beaux-Arts, Conseil de l'ordre... Arg. Ens. 12 p. Très Beau. 200 / 300 €
- 160**
Médailles. Louis-Philippe, chambre des députés 1821. Mines de la Loire. Secours mutuel de la Seine. Crédit Foncier de France, **Plaquette**. J.P. Legastelois, attribuée à Georges Voguet, après 1880. Arg. Ens. 4 p. Très Beau. 200 / 300 €
- 161**
Médailles de mariage, certaines attribuées. Modules divers. Arg. Ens. 7 p. Presque Très Beau et Très Beau. 100 / 200 €
- 162**
Jetons XVIII^e-XIX^e siècles. Louis XIV, conseillers du roi et notaires, 1683 , Rf. Louis XV, la Monnaie (2). Notaires (3). Bourgogne (br.). Arg. (6) et br. Ens. 7 p. *Qques refrappes*. Très Beau. 100 / 150 €
- 163**
Jetons XVIII^e siècle. Barbiers perruquiers (F. 5304). Argenterie (2) (F. 2925v.). Evêché de Metz, siège vacant 1760 (F. -). Arg. Ens. 4 p. Presque Très Beau et Très Beau. 200 / 300 €
- 164**
Jetons. Menus plaisirs, Académie Française, Parties Casuelles, Trésor royal, Extraordinaire des guerres... Arg. Br. Ens. 32 p. *Qques refrappes*. TB et Très Beau. 300 / 400 €
- 165**
Jetons Louis XIV, Louis XV. Trésor royal, Parties Casuelles... Arg. Ens. 25 p. TB et Très Beau. 200 / 250 €
- 166**
Jetons Louis XIV, Louis XV. Extraordinaire des guerres, Parties Casuelles, Trésor royal, Prévost des marchands de Paris, Saint Esprit, Etats de Bretagne... Arg. Ens. 25 p. TB et Très Beau. 250 / 300 €

ET AUSSI



167
LOUIS XV (1715-1774). **Louis aux lunettes**. Amiens. 1733. (Dy. 1640). Or.
8,08 g. Presque Très Beau. 200 / 250 €



168
LOUIS XVIII (1814-1824). **40 francs**. Lille. 1818. (G. 1092). Or. TB à Très
Beau. 300 / 350 €

169
LOUIS XVIII. **Louis au buste habillé** (2). (G. 1026). **Louis au buste nu** (2).
(G. 1028). NAPOLEON I^{er} (1804-1814). **20 francs**. Paris. 1808. (G. 1024).
Or. Ens. 5 p. TB à Très Beau. 700 / 750 €

170
CHARLES X (1824-1830). **20 francs**. (G. 1029). LOUIS-PHILIPPE (1830-
1848). **20 francs** (3). (G. 1030, G. 1031). Or. Ens. 4 p. TB à Très Beau.
600 / 650 €



171
NAPOLEON III (1852-1870). **100 francs tête laurée**. 1862. Strasbourg. (G.
1136). Or. 3078 ex. *Petits coups* sinon Très Beau. 700 / 750 €



172
III^e REPUBLIQUE (1871-1940). **100 francs Génie**. Paris. 1881. (G. 1137).
Or. Très Beau. 650 / 700 €



173
GRANDE-BRETAGNE. VICTORIA (1887-1901). **2 livres**. 1887. (Spink
3865). Or. *Petit coup* sinon Très Beau. 600 / 700 €



174
CHARLES III (1759-1788). **8 escudos**. Lima. 1779. (Onza 703, Fr. 32). Or.
27,03 g. Presque Très Beau. 500 / 600 €

175
Balance de changeur. Poids italiens. Parme et Gênes. 14 poids.
18 cm / 8 cm. 150 / 200 €

176
Balance de changeur. France. 5, 40, 20 francs, 24, 48, 6 livres....
17,5 cm/7,5 cm. Charmant objet. 150 / 200 €

177
Balance de changeur par Jacques Blanc. Fait à Genève. Poids italiens,
portugais, espagnols...
9,5 cm/30 cm. Très Bel objet. 300 / 400 €

178
Balance de changeur incomplète (manque 2). Poids Espagne, Portugal.
23 cm/12 cm. Bel objet plein de charme. 300 / 400 €

179
Médaillier en acajou et placage d'acajou ouvrant par deux vantaux.
Poignées latérales escamotables.

Fin XIX^e siècle.
Hauteur : 29 cm - Largeur : 26,5 cm - Profondeur : 34,5 cm 120 / 150 €
Voir la reproduction à la page suivante.

180
Médaillier en acajou et placage d'acajou ouvrant par deux vantaux.
Fin XIX^e siècle.
Hauteur : 19 cm - Largeur : 34 cm - Profondeur : 28,5 cm 100 / 120 €
Voir la reproduction à la page suivante.

181
Petit médaillier en carton à plateau coulissant.
Hauteur : 19 cm - Largeur : 34 cm - Profondeur : 28,5 cm 40 / 60 €



179



180

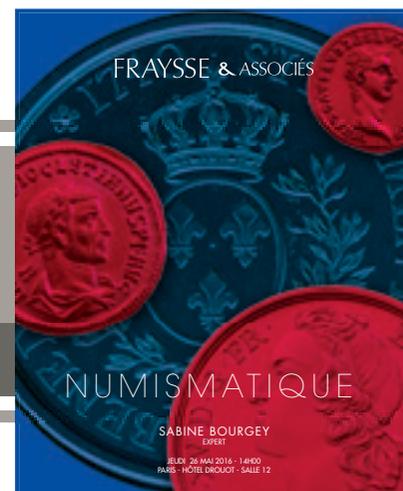


**Pour nos prochaines ventes
de numismatique,
vous pouvez dès à présent
nous confier vos lots.**

RÉSULTATS DE LA VENTE DU 26/05/16

TOTAL FRAIS COMPRIS :

474 031 €



Résultats des lots hors frais

1	1 800	48	420	88	300	129	320	168	1 000	209	700
2	250	49	3 100	90	1 100	130	460	169	1 700	210	430
3	10 500	50	1 400	91	510	131	100	170	1 000	211	950
4	6 500	51	1 300	92	550	132	500	171	1 100	212	350
5	2 000	52	1 500	93	300	133	460	172	2 500	213	250
6	3 200	53	11 000	94	400	134	400	174	50	214	1 000
7	5 200	54	5 000	95	220	135	350	175	400	215	300
9	19 000	55	400	96	400	136	800	176	1 700	2215 B	5 200
10	5 500	56	320	97	850	137	810	177	1 600	216	600
12	1 700	57	400	98	1 000	138	950	178	700	217	1 300
13	120	58	500	99	480	139	1 250	179	470	218	1 400
16	2 000	59	150	100	250	140	1 700	180	450	219	1 300
17	5 800	60	110	101	700	141	450	181	1 000	220	450
18	2 500	61	1 800	102	400	142	1 000	182	350	221	580
20	1 500	62	2 000	103	550	143	2 300	183	530	222	650
21	1 100	63	220	104	270	144	720	184	240	223	950
22	5 000	64	350	105	450	145	1 000	185	250	224	1 200
23	1 500	65	6 000	106	150	146	900	186	1 400	225	100
25	3 900	66	350	107	640	147	1 300	187	660	226	650
26	3 200	67	250	108	1 500	148	550	188	870	227	120
27	6 100	68	1 500	109	2 600	149	1 020	189	2 180	228	650
28	6 800	69	2 800	110	1 900	150	1 530	190	900	229	100
30	13 000	70	2 200	111	2 500	150 B	1 900	191	1 050	230	50
31	400	71	250	112	750	151	1 000	192	720	231	10
32	350	72	70 000	113	600	152	1 200	193	950	232	30
33	650	73	3 100	114	350	153	1 150	194	1 800	233	50
34	320	74	8 500	115	600	154	450	195	650	235	20
35	500	75	3 200	116	450	155	850	196	200	236	50
36	700	76	600	117	520	156	1 150	197	850	237	20
37	450	77	280	118	450	157	470	198	450	238	20
38	450	78	180	119	450	158	1 730	199	380	239	100
39	1 050	79	350	120	480	159	1 720	200	180		
40	400	80	950	121	800	160	1 730	201	450		
41	4 500	81	360	122	480	161	650	202	260		
42	500	82	280	123	900	162	1 220	203	520		
43	350	83	5 400	124	450	163	300	204	950		
44	420	84	2 300	125	650	164	240	205	700		
45	4 200	85	200	126	450	165	1 900	206	350		
46	550	86	1 600	127	920	166	950	207	360		
47	4 800	87	550	128	420	167	950	208	1 000		

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L 312-4 et suivants du Code de commerce et l'Arrêté ministériel du 21 février 2012 définissant les obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires.²

FRAYSSE & ASSOCIÉS a la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente. La participation aux enchères en salle, par téléphone ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

Les ventes aux enchères en ligne sont effectuées sur le site Internet « www.drouotlive.com », qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. Le partenaire contractuel des utilisateurs du service Drouot Live est la société Auctionspres³. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Live doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme (consultables sur www.drouotlive.com), qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

Pour certaines ventes et notamment les ventes judiciaires aux enchères publiques, des conditions spéciales sont également applicables. Les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente, disponibles auprès de l'étude et sur son site internet www.fraysse.net.

1 - Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots. Sur demande, un rapport de condition pourra être fourni pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1000 Euros.

Les mentions figurant au catalogue sont établies par la Maison de Ventes et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont fonction de l'état des connaissances à la date de la vente et toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du Vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés.

Les dimensions, les poids et les estimations des biens ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les couleurs des œuvres portées au catalogue peuvent être différentes en raison des processus d'impression.

L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. En outre, le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage, ou toute autre mesure de conservation du bien, ne sont pas signalés.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant la vente.

Les estimations sont fournies par la Maison de Ventes et l'Expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

2 – Les enchères

Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de FRAYSSE & ASSOCIÉS, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité, ainsi que de ses références bancaires⁴. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par FRAYSSE & ASSOCIÉS.

FRAYSSE & ASSOCIÉS, intermédiaire de vente, est assujettie aux obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terro-

risme en application de l'article L-561-2 du Code Monétaire et Financier.

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

Tout enchérisseur peut faire un ordre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone ou par internet. Il devra remplir à cet effet au moins deux jours avant la vente un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires, ou d'une garantie sous forme d'un chèque signé à l'ordre de la SARL FRAYSSE & ASSOCIÉS ou d'une empreinte de carte bancaire signée par le donneur d'ordre d'un montant à hauteur de 30 % de l'estimation basse du ou des lot(s). Pour certaines ventes des garanties différentes spécifiées dans conditions particulières peuvent être exigées. Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte bancaire.

Si vous êtes adjudicataire d'un ou plusieurs lots, vous autorisez FRAYSSE & ASSOCIÉS en cas de retard de paiement ou d'annulation de la vente, à encaisser le chèque remis ou à utiliser vos informations bancaires pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés des frais de livraison et des intérêts de retard comme précisé ci-dessous (« Défaut de paiement »).

FRAYSSE & Associés se charge gracieusement des enchères par téléphone ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas FRAYSSE & Associés ne pourra être tenue pour responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet ou de Drouot Live, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus. Les présentes conditions générales priment sur les conditions d'utilisation du service Drouot Live pour les enchères par internet.

Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire par le « coup de marteau » suivi de l'indication verbale « adjugé ». Dès l'adjudication prononcée, la vente est parfaite et irrévocable et les lots sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. En application de l'article L 121-21-8 du Code de Commerce, le délai de rétractation n'est pas applicable aux ventes aux enchères publiques.

FRAYSSE & ASSOCIÉS sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente.

FRAYSSE & ASSOCIÉS dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

3 – Le Paiement du prix et frais d'adjudication

La Vente est faite au comptant et en Euros. Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité et ses références bancaires.

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes :

a) Lots en provenance de l'Union européenne :

Le tarif standard est de 20 % TTC

Ce tarif peut cependant varier selon les ventes et les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque

vente et se renseigner auprès de la Maison de Ventes. Le tarif est également annoncé verbalement lors du début de la vente aux enchères.

b) Lots en provenance de pays tiers à l'Union européenne (indiqués au catalogue par «HEU») :

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'importation (soit actuellement 5,5 % du prix d'adjudication pour les œuvres d'art et objets de collection et d'antiquité).

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union européenne.

Un adjudicataire ayant sa résidence ou son siège social dans l'Union européenne et justifiant d'un numéro de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 10.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif du domicile fiscal ;
- par chèque avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité : en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.
- par virement bancaire : les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire
- par carte de crédit : VISA et MasterCard uniquement
- les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

4 - Retrait des achats et transfert des risques

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la délivrance des objets sera être différée jusqu'à l'encaissement.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir FRAYSSE & ASSOCIÉS, responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot, après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot. Seuls les objets fragiles ou de très grande valeur seront à retirer dans un délai de 7 jours dans les locaux de FRAYSSE & Associés ou au garde-meubles spécialisé dont les coordonnées seront communiquées à l'adjudicataire.

Dans tous les cas les frais de stockage et de transport sont à la charge de l'acheteur et lui seront facturés directement soit par l'Hôtel Drouot, soit par la société de garde-meubles, selon leurs tarifs en vigueur. Le magasinage des objets n'engage en aucun cas la responsabilité de la Maison de Ventes. Le transport des lots est effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Le cas échéant FRAYSSE & ASSOCIÉS pourra facturer à l'acquéreur les frais de stockage, de manutention et de transport qu'il a dû exposer pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

5 – Défaut de paiement

A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant.

Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

A défaut de paiement des sommes dues par l'adjudicataire dans le délai de trois mois ou en cas de nullité de la vente prononcée par une décision de Justice, les frais afférents à la vente annulée restent dus par l'adjudicataire.

Dans ce cas, FRAYSSE & ASSOCIÉS est en droit d'encaisser le chèque remis

à titre de garantie ou de prélever sur le compte bancaire de l'adjudicataire, la somme correspondant à la garantie exigée en application des conditions de vente. Cette somme est acquise au prorata au vendeur du lot et à FRAYSSE & ASSOCIÉS à titre d'indemnisation partielle de leurs préjudices et pertes causés par la défaillance et les fautes de l'adjudicataire, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires.

Dans tous les cas FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts au taux directeur semestriel au 1er janvier et au 1er juillet (REFI) de la Banque Centrale européenne majoré de 10 points ;
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires,, etc ;
- les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par FRAYSSE & ASSOCIÉS correspondant aux frais vendeur ;
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et
 - soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
 - soit, l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

6 – Législation applicable aux biens culturels

L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré.

La décision de l'autorité administrative doit intervenir dans le délai de quinze jours après la vente publique ou après la notification de la transaction de gré à gré. FRAYSSE & ASSOCIÉS ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. FRAYSSE & Associés et/ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

7 – Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à l'article L 321- 17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion de prises et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise.

Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.

Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le Vendeur et l'Acquéreur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit discrétionnaire d'acquiescer de l'Acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L 321-5 II du Code de Commerce.

Pour tout litige avec un opérateur à l'occasion d'une vente volontaire une réclamation peut être formulée auprès de Madame le commissaire du Gouvernement près le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques soit par courrier (19 avenue de l'Opéra 75001 Paris), soit par internet (<http://www.conseildesventes.fr>).

¹ Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92 10, Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

² Textes consultables sur www.legifrance.gouv.fr

³ Société Anonyme, RCS Paris 682 004 338, siège social 10, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

⁴ Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à FRAYSSE & ASSOCIÉS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
www.fraysse.net

Pour vos règlements par virement bancaire veuillez utiliser le compte ci-dessous :
Banque Nationale de Paris - Agence centrale
RIB 30004 00828 00010577615 76
IBAN FR 76 3000 4008 2800 0105 7761 576
Code SWIFT : BNPAFRPPAC

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE : STUDIO SEBERT
DIRECTION ARTISTIQUE : EMERIC DUMANOIS



FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
contact@fraysse.net - www.fraysse.net
contact@bourgey-numismatique.com

FRAYSSE & ASSOCIÉS SARL - RCS Paris 443 513 643 00017
Agrément Conseil des ventes volontaires n° 2002-035 en date du 10/01/02
Commissaires-priseurs habilités : Vincent Fraysse et Christophe du Reau
Titulaire d'un office de commissaire-priseur judiciaire à Paris